

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Vietnam | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande)** : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa : Signé, valide au moins 6 mois après la date de retour prévue, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 Formulaire d'ambassade de demande de visa : disponible en document à télécharger ci-joint. Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour le motif du séjour, indiquez « Tourisme ». Pour le type de passeport, indiquez « Normal » sauf si vous avez un passeport diplomatique. Pour l'organisme à contacter, ne rien écrire car ce champs ne concerne que les voyages d'affaires.
Le visa sera valide 1 mois (ou 3 mois selon votre demande) à compter de la date d'entrée indiquée sur le formulaire à la rubrique 15.

1 Photo d'identité couleur récente en original : Sur fond clair, à coller au formulaire.

1 Copie de l'autorisation officielle : obtenue auprès du Département de l'Immigration du Vietnam, par votre contact sur place.

Supplément pour le visa multiples entrées 89 jours (uniquement pour passeports français) : 1 Lettre nominative expliquant le programme du voyage, détaillant les plusieurs entrées au Vietnam (ce visa est accordé au cas par cas selon la décision de l'Ambassade).

Suppléments pour les mineurs qui voyagent sans parent : 1 Copie du livret de famille et des pièces d'identités de chaque parent + 1 Lettre d'autorisation parentale de voyage.



Pour les passeports non-français :

* Passeports UE + Suisse : aucun supplément.

* Autres passeports : 1 Copie du titre de séjour valide un mois après la date de retour + 1 Copie de justificatif de domicile en France (ex : facture EDF).

* Attention pour les nationalités suivantes seul un visa de 1 entrée 29 jours peut être délivré : Corée du Nord, Pakistan, Bangladesh, Afghanistan, Sri Lanka, Nigéria, Cameroun, Congo, Mozambique, Sierra Léone, Ghana, Turquie, Iran, Irak, Burkina Faso, Népal, Soudan, Kenya, Egypte, Inde, Tunisie, Jordanie, Syrie, Arabie Saoudite, Ouganda, Yémen, Equateur.
